

La fréquentation de services de garde par les enfants des Premières Nations vivant hors réserve et les enfants métis et inuits âgés de 1 à 5 ans : analyse de la satisfaction des parents et de la sensibilité culturelle dans les différents milieux de garde d'enfants

par Amanda Bleakney et Tara Hahmann

Date de diffusion : le 20 janvier 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Remerciements

Ces travaux de recherche ont été financés grâce aux fonds du Secrétariat fédéral responsable de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, qui fait partie d'Emploi et Développement social Canada (EDSC). Les auteures tiennent à remercier les collègues d'EDSC de leur avoir transmis leurs connaissances et fourni des conseils et des commentaires tout au long de l'élaboration de cet article.

La fréquentation de services de garde par les enfants des Premières Nations vivant hors réserve et les enfants métis et inuits âgés de 1 à 5 ans : analyse de la satisfaction des parents et de la sensibilité culturelle dans les différents milieux de garde d'enfants

Par **Amanda Bleakney** et **Tara Hahmann** (Centre de la statistique et des partenariats autochtones)

Principales constatations

- Selon l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2022, 52 030 enfants des Premières Nations vivant hors réserve, enfants métis et enfants inuits âgés de 1 à 5 ans fréquentaient un service de garde (tous modes de garde confondus), tandis que 49 860 enfants autochtones ne fréquentaient pas un service de garde. Chez les enfants des Premières Nations vivant hors réserve, 49,3 fréquentaient un service de garde, tandis que les pourcentages respectifs étaient de 55,9 % et de 36,2 % chez les enfants métis et les enfants inuits.
- Des variations régionales ont été observées dans la fréquentation des services de garde : les enfants des Premières Nations au Québec et dans les territoires étaient plus susceptibles de fréquenter ces services que ceux des autres régions. Les enfants métis fréquentaient davantage ces services au Québec, au Manitoba et en Colombie-Britannique que dans toutes les autres régions, à l'exception de la Saskatchewan. Quant aux enfants inuits, ceux qui vivaient à l'extérieur de l'Inuit Nunangat étaient près de deux fois plus nombreux à fréquenter les services de garde que leurs homologues vivant à l'intérieur de l'Inuit Nunangat.
- Environ 6 enfants des Premières Nations vivant hors réserve et enfants métis sur 10 et un enfant inuit sur deux qui bénéficiaient d'un service de garde fréquentaient un service de garde en centre.
- Parmi les enfants qui fréquentaient un service de garde, la proportion de ceux étant dans un programme d'aide préscolaire aux Autochtones s'établissait à 6,3 % chez les enfants des Premières Nations vivant hors réserve, à 2,3 % chez les enfants métis et à 16,3 % chez les enfants inuits.
- Près de 6 parents d'enfants autochtones utilisant un programme d'aide préscolaire aux Autochtones sur 10 (58,5 %^E [à utiliser avec prudence]) ont déclaré être très satisfaits de la façon dont le principal mode de garde de leur enfant partageait les valeurs et coutumes traditionnelles et culturelles autochtones. Cette proportion était près de trois fois supérieure à celle des parents d'enfants autochtones bénéficiant de services de garde en centre.
- La proportion de parents ayant déclaré que le milieu de garde de leur enfant favorise l'apprentissage des valeurs et coutumes traditionnelles et culturelles autochtones était la plus élevée parmi ceux qui vivent dans les territoires (69,7 %^E) et la plus faible parmi ceux qui vivent au Québec (30,4 %^E). Une plus forte proportion de parents vivant dans les territoires (82,8 %^E) ont indiqué que leur fournisseur de services de garde d'enfants comprenait bien ou très bien les besoins des familles autochtones, tandis que de plus faibles proportions ont été observées en Ontario (47,8 %) et au Québec (48,1 %^E).
- Une proportion nettement plus élevée d'enfants autochtones bénéficiant d'un programme d'aide préscolaire aux Autochtones (52,6 %^E) parlaient régulièrement une langue autochtone dans leur milieu de garde, comparativement à ceux bénéficiant d'un service de garde en centre (4,1 %) et en milieu familial (8,2 %).
- Parmi les enfants qui fréquentaient un service de garde, environ le cinquième des parents d'enfants des Premières Nations vivant hors réserve (20,7 %) et d'enfants inuits (19,4 %) et 15,4 % des parents d'enfants métis auraient préféré un autre mode de garde d'enfants. Dans l'ensemble, 40,9 % de ces parents ont indiqué que leur préférence (autre que la garde par eux-mêmes ou par leur conjoint ou partenaire) serait un programme d'aide préscolaire aux Autochtones, tandis que 37,6 % d'entre eux auraient préféré une garderie, une garderie éducative (prématernelle), un programme préscolaire ou un centre de la petite enfance (au Québec).
- Parmi les parents d'enfants autochtones qui auraient préféré un autre mode de garde d'enfants, plus du tiers (33,6 %) ont déclaré que les coûts élevés constituaient le principal obstacle à l'utilisation de ce mode, tandis qu'environ le quart (25,3 %) ont indiqué que les modes de garde destinés aux Autochtones n'étaient pas offerts.

- Parmi les parents d'enfants autochtones qui souhaitaient bénéficier d'un service de garde, mais n'en utilisaient pas, les principales raisons déclarées étaient le coût trop élevé des services et l'absence de service de garde. Ces raisons ont été déclarées par les parents d'enfants des Premières Nations (46,4 % et 39,1 %, respectivement), d'enfants métis (62,0 %^E et 47,6 %^E) et d'enfants inuits (29,6 %^E et 56,9 %^E).

Introduction

Des preuves solides et un large consensus parmi les experts confirment le rôle essentiel des programmes et des initiatives d'apprentissage dans le développement global, et notamment cognitif, des jeunes enfants (Elek, Gubhaju, Lloyd-Johnsen, Eades et Goldfeld, 2020; Garon-Carrier, 2019). La petite enfance — de la naissance à 6 ans — constitue une période de développement déterminante au cours de laquelle les interventions précoces jouent un rôle fondamental. L'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE) peuvent comprendre un éventail d'activités qui favorisent le développement linguistique, émotionnel, intellectuel et physique dans des milieux dont l'offre variée reflète ces différentes visées éducatives, comme des garderies, des programmes préscolaires, des garderies éducatives et les services de garde d'enfants en milieu familial (Emploi et Développement social Canada, 2023; gouvernement du Canada, 2022).

Des programmes et des services d'AGJE autodéterminés, accessibles, de grande qualité et adaptés sur le plan culturel contribuent à réduire les disparités en matière de santé et de bien-être chez les enfants autochtones (Halseth et Greenwood, 2019). Des activités d'apprentissage et des milieux de garde appropriés, respectueux des réalités historiques, linguistiques et culturelles, permettent de renforcer l'identité des enfants et les liens avec leur culture et, par conséquent, leur santé et leur bien-être (Centre de ressources Meilleur départ, 2010; Greenwood, 2016; Greenwood et de Leeuw, 2012; Owais et autres, 2024). Les bienfaits associés à la valorisation d'une image de soi positive et au renforcement du lien culturel chez les enfants autochtones sont d'autant plus importants qu'ils s'inscrivent dans un contexte marqué par des politiques et des pratiques historiques d'assimilation forcée, aux répercussions intergénérationnelles durables et profondes (gouvernement du Canada, 2023; Commission de vérité et de réconciliation du Canada, 2015a). La survie, la résilience et la revitalisation culturelles se manifestent à travers l'engagement culturel et l'utilisation des langues autochtones et des pratiques traditionnelles transmises au fil des générations (Owais et autres, 2024; Toombs, Kowatch, et Mushquash, 2016). C'est ce qui ressort d'une étude récente reposant sur des données recueillies en 2022 concernant la participation des enfants autochtones aux pratiques traditionnelles. Parmi les enfants âgés de 1 à 5 ans, 72 % des enfants des Premières Nations vivant hors réserve, 67 % des enfants métis et 75 % des enfants inuits ont participé à au moins une récolte ou à une activité culturelle au cours de l'année précédente (Arriagada et Racine, 2024).

L'histoire des programmes fédéraux d'AGJE au Canada est longue et complexe (voir gouvernement du Canada, 2024a; Greenwood et autres, 2020; Halseth et Greenwood, 2019). Les programmes d'AGJE pour les enfants autochtones étaient initialement ancrés dans les approches d'intervention précoce pour le développement de l'enfant. Toutefois, dans les années 1990, les consultations auprès des Autochtones ont commencé à influencer sur l'élaboration et la conception de divers programmes financés par le gouvernement fédéral, comme le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques (PAPACUN), le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves (PAPAR) et l'Initiative de services de garde pour les Premières Nations et les Inuit (Greenwood et autres, 2020). Administré par des organismes communautaires autochtones, le PAPACUN est reconnu pour sa grande qualité, en plus d'être adapté sur le plan culturel. Il permet de desservir plus de 4 000 enfants des Premières Nations et enfants métis et inuits dans 134 sites d'un bout à l'autre du pays (gouvernement du Canada, 2024a).

L'Initiative de transformation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants autochtones (AGJEA) appuie la mise en œuvre du Cadre d'AGJEA, qui a été élaboré conjointement et qui définit une vision commune, des principes directeurs et une voie à suivre en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones.

En 2024, Emploi et Développement social Canada a terminé une évaluation de l'initiative de l'AGJEA relativement à sa gouvernance, à sa mise en œuvre, à sa conception, à la prestation de ses services et à ses premiers résultats. La phase 1 a intégré des constatations tirées de l'évaluation de mi-parcours du cadre inuit pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants par l'Inuit Tapiriit Kanatami. Les partenaires inuits ont également mené un processus d'évaluation pour mesurer la pertinence et l'incidence continues des services d'AGJE. Les résultats ont mis en évidence un leadership autochtone accru, un financement souple, une meilleure coordination et une transition vers une approche fondée sur les distinctions.

En mars 2024 s'est achevée l'évaluation des programmes de développement des enfants en santé — dont le PAPAR — couvrant la période de 2013 à 2019. Parmi les principales constatations liées au PAPAR figurent le renforcement des liens culturels, l'amélioration de la maturité scolaire, l'établissement de relations de confiance avec les enfants et les familles ainsi que l'atteinte des étapes émotionnelles et développementales. Les personnes consultées ont souligné l'importance et la valeur durables du programme pour la communauté.

Le PAPACUN appuie quant à lui le développement de la petite enfance chez les enfants des Premières Nations vivant hors réserve (avec et sans statut), les enfants métis et inuits ainsi que leurs familles. Les sites du programme offrent généralement des services de garde où les parents accompagnent leur enfant. Achevée en juin 2022, la première évaluation conjointe du PAPACUN a permis de constater son incidence positive sur les communautés autochtones, le programme s'attaquant aux inégalités en matière d'éducation et de santé, encourageant la participation des parents et renforçant les liens communautaires. L'évaluation des sites du PAPACUN fait état d'espaces sûrs et inclusifs qui créent un fort sentiment d'appartenance à la communauté parmi les familles autochtones vivant à l'extérieur des réserves ou des territoires. La programmation culturelle se démarque comme une force clé, les personnes consultées notant que le programme est dirigé par des Autochtones, qu'il fait la promotion de la culture et de la communauté et qu'il appuie la guérison intergénérationnelle.

Les programmes d'AGJEA au Canada se sont révélés prometteurs, surtout dans le contexte d'une augmentation de la demande alimentée par une population autochtone jeune et croissante (Statistique Canada, 2022), et en raison du besoin de services de garde d'enfants de grande qualité tout en étant adaptés sur le plan culturel (Inuit Tapiriit Kanatami, 2014). Cependant, l'accès reste affecté par des obstacles tels que le coût, la location, les heures de disponibilité, et les longues listes d'attente — en particulier dans les communautés où l'accès est déjà limité (Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, 2018; Inuit Tapiriit Kanatami, 2014). De plus, le revenu, la structure familiale, l'âge de l'enfant, le lieu de service et la région de résidence sont des variables explicatives clés de la participation aux services de garde (Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, 2018; Sinha, 2014).

Dans son rapport de 2015, la Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015c) a exhorté tous les paliers de gouvernement à investir dans des programmes d'éducation de la petite enfance adaptés à la culture des familles autochtones — appel à l'action 12 —, en appui à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (gouvernement du Canada, 2021). La *Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Canada*, qui a reçu la sanction royale le 19 mai 2024, a renforcé cet engagement en exigeant que les investissements fédéraux et les accords avec les peuples autochtones s'harmonisent avec le Cadre d'AGJEA, élaboré de manière concertée. Approuvé par les organismes autochtones nationaux (gouvernement du Canada, 2024a) et fondé sur les distinctions, le cadre vise à établir une vision commune pour des « programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de grande qualité, qui sont ancrés dans leur culture » (Emploi et Développement social Canada, 2023). Il permet de guider la conception et l'exécution des programmes, ainsi que les responsabilités, les recherches et les évaluations qui les entourent.

Depuis le lancement du Cadre d'AGJEA en 2018, le gouvernement fédéral s'est engagé à investir 1,7 milliard de dollars sur 10 ans pour développer l'apprentissage précoce dirigé par les Autochtones et ancré dans leur culture — 1,02 milliard de dollars pour les Premières Nations, 450 millions de dollars pour la Nation métisse et 111 millions de dollars pour les Inuit. Ce financement a permis de soutenir la création et la rénovation de garderies, l'octroi de subventions pour les frais de garde et la mise en place de programmes intégrant les langues, les traditions et les valeurs autochtones dans les soins quotidiens (Emploi et Développement social Canada, 2023). Les Premières Nations ont renforcé les infrastructures et les programmes d'enseignement linguistique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves, les gouvernements métis ont ouvert de nouveaux centres dans plusieurs provinces et ont élargi les programmes culturels et les aides aux familles, et les communautés inuites ont amélioré l'accès à des services de garde d'enfants basés sur l'inuktitut et ancrés dans la culture. Ensemble, ces efforts ont permis d'augmenter le nombre de places, de réduire les coûts et d'approfondir les liens culturels pour les enfants et les familles autochtones de tout le pays (Emploi et Développement social Canada, 2024).

Parallèlement à d'autres programmes d'apprentissage précoce autochtones déjà établis, les programmes d'apprentissage précoce et de garde d'enfants dirigés par les Métis, créés plus récemment, ont connu une croissance considérable depuis 2022. Des centres ont ouvert leurs portes en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario, et d'autres sont en cours de création partout au Canada. Guidés

par le Cadre ELCC de la Nation métisse (Emploi et Développement social Canada, 2023), les gouvernements métis font progresser les services de garde d'enfants ancrés dans la culture grâce à de nouveaux centres, à des programmes d'études culturels, à la revitalisation des langues, à des programmes destinés aux familles et à un accès et une accessibilité financière améliorés (Emploi et Développement social Canada, 2024). Des exemples tels que « My Little Métis Box » et « Little Métis Literacy Program » (Manitoba Métis Federation, 2025) de la Fédération des Métis du Manitoba, ainsi que d'autres initiatives, illustrent la manière dont les traditions, la culture et la langue métisses sont intégrées dans les milieux d'apprentissage précoce. Étant donné que les données de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) ont été recueillies en 2022 et au début de 2023, il est important de noter que les récentes évolutions en matière de garde d'enfants ne sont peut-être que partiellement reflétées dans les taux de participation aux services de garde.

L'information sur l'accès aux services de garde d'enfants, la qualité de ces services et les programmes adaptés à la culture demeurent limitées; le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones forme une « mosaïque complexe » (Emploi et Développement social Canada, 2023). Par conséquent, il existe des lacunes importantes au chapitre des connaissances sur l'abordabilité, l'accessibilité, la satisfaction et l'inclusion des services de garde d'enfants à l'échelle du Canada (Halseth et Greenwood, 2019). Toutefois, des sources de données comme l'EAPA de 2022 pourraient combler ces lacunes dans notre compréhension des expériences des enfants autochtones (Greenwood et autres, 2020). C'est aussi la première fois depuis la tenue de l'Enquête sur les enfants autochtones de 2006 que des données ont été recueillies sur les enfants autochtones de ce groupe d'âge, soit ceux de 1 à 5 ans. Compte tenu du peu de données disponibles sur la garde d'enfants autochtones, l'EAPA demeure la seule source nationale qui donne un aperçu de leurs expériences. La présente analyse traite des facteurs associés à la fréquentation des services de garde par les enfants des Premières Nations vivant hors réserve et les enfants métis et inuits âgés de 1 à 5 ans. Elle vise à examiner les taux de fréquentation des services de garde ainsi que la satisfaction quant aux modes de garde, les raisons pour lesquelles ils ne sont pas utilisés régulièrement, leur pertinence sur le plan culturel, la langue qui y est parlée, les préférences à leur égard et les obstacles à l'utilisation du mode préféré. Elle permet également de dresser le profil sociodémographique des personnes qui participent à la garde d'enfants.

Données et méthodologie

Source de données

L'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022 était une enquête nationale postcensitaire à participation volontaire sur les conditions sociales et économiques des membres des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuit âgés de 1 an et plus. L'enquête de 2022 est le sixième cycle de l'EAPA. Elle portait sur les enfants autochtones et leurs familles, et abordait des sujets tels que les situations des particuliers dans le ménage, la garde d'enfants, ainsi que les langues et la culture autochtone. La population cible était les membres des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuit, y compris les enfants âgés de 1 à 14 ans et les adultes âgés de 15 ans et plus vivant dans un logement privé. La collecte de données s'est déroulée du 11 mai 2022 au 30 novembre 2022, et un suivi en personne a été effectué du 16 janvier 2023 au 31 mars 2023.

La présente analyse repose sur la composante des enfants de l'EAPA de 2022, qui comprend des données sur les enfants âgés de 1 à 5 ans. Ce cycle de l'enquête comporte des questions plus détaillées sur la garde d'enfants et la satisfaction des parents en la matière. La personne la mieux renseignée (PMR) a répondu aux questions concernant l'enfant, y compris celles qui ont trait à sa garde, en tenant compte des dispositions prises en rapport avec celle-ci au moment de la collecte. Dans le cadre de cette analyse, la PMR sera désignée comme le parent, bien que cette personne puisse être un autre aidant naturel.

Une limitation importante de l'étude réside dans le fait que l'EAPA ne recueille pas de données sur le fait que les services de garde d'enfants aient un permis ou non. Par conséquent, l'analyse ne permet pas de faire la distinction entre ces deux types de services, ce qui peut limiter la capacité d'analyser les différences potentielles en matière de qualité, de réglementation ou d'accès entre les différents types de services.

Analyse

Des méthodes statistiques descriptives ont été utilisées (p. ex. tableaux croisés) et une régression logistique multivariée a permis d'évaluer l'association entre le recours à des services de garde — y compris ceux destinés aux Autochtones —, et les facteurs sociodémographiques, notamment ceux particuliers aux populations autochtones et ceux relevés lors de recherches antérieures. Dans la mesure du possible, des estimations fondées sur des distinctions (c.-à-d. par groupe autochtone) ont été fournies.

Des comparaisons entre les groupes ont aussi été fournies lorsque le contexte l'exige, les différences statistiquement significatives étant principalement déterminées par l'examen des intervalles de confiance (calculés au niveau de 95 % et indiqués entre parenthèses dans les tableaux) et d'autres tests ont été effectués au niveau de signification établi à 0,05 pour cerner toute différence statistiquement significative entre les diverses caractéristiques au sein des groupes.

Les estimations suivies de la lettre « E » doivent être utilisées avec prudence, car elles peuvent être basées sur des échantillons de petite taille ou présenter une variance élevée.

Résultats

Environ 6 enfants autochtones sur 10 fréquentent un service de garde en centre, et 1 enfant sur 20 bénéficie d'un programme d'aide préscolaire aux Autochtones

En 2022, la moitié (51,1 %) des enfants autochtones âgés de 1 à 5 ans vivant hors réserve fréquentaient un service de garde. Le taux de fréquentation d'un service de garde était de 49,3 % chez les enfants des Premières Nations vivant hors réserve, de 55,9 % chez les enfants métis et de 36,2 % chez les enfants inuits.

Parmi les enfants autochtones qui bénéficiaient d'un service de garde, environ 6 enfants sur 10 (58,8 %) fréquentaient un service de garde en centre¹; venaient ensuite les enfants fréquentant des services de garde en milieu familial², lesquels représentaient plus du tiers (36,1 %) de ce groupe, et ceux bénéficiant d'un programme d'aide préscolaire aux Autochtones³ (5,1 %) (tableau 1). Environ 6 enfants des Premières Nations vivant hors réserve et enfants métis sur 10 et un sur deux enfants inuits qui bénéficiaient d'un service de garde fréquentaient un service de garde en centre (56,6 %, 60,7 % et 50,1 %^E, respectivement). Près de deux tiers d'enfants autochtones fréquentant un service de garde d'enfants en centre (64,2 %) y étaient inscrits à temps plein.

Parmi les modes de garde d'enfants, détaillés, « la garderie, la garderie éducative (prématernelle), un programme préscolaire, un centre de la petite enfance (CPE) » était le principal mode de garde des enfants des Premières Nations vivant hors réserve (52,4 % des enfants en services de garde), des enfants métis (55,3 %) et des enfants inuits (48,0 %^E). Le deuxième mode de garde d'enfant le plus courant était la garde par une personne apparentée autre que le parent, 20,2 % des enfants des Premières Nations vivant hors réserve, 14,4 % des enfants métis et 20,1 % des enfants inuits bénéficiant de ce mode de garde. Les autres modes de garde d'enfants fréquemment utilisés comprenaient les services de garde en milieu familial familial (par une personne non apparentée et pas au domicile de l'enfant), lesquels étaient fréquentés par 10,6 % des enfants des Premières Nations vivant hors réserve, 19,0 % des enfants métis et 8,8 % des enfants inuits.

Parmi les enfants qui bénéficiaient d'un service de garde, ceux étant dans un programme d'aide préscolaire aux Autochtones affichaient une proportion de 6,3 % chez les enfants des Premières Nations vivant hors réserve, de 2,3 % chez les enfants métis et de 16,3 % chez les enfants inuits.

Parmi les enfants inuits fréquentant un service de garde, les enfants vivant dans l'Inuit Nunangat qui bénéficiaient d'un programme d'aide préscolaire aux Autochtones affichaient une proportion 2,7 fois plus élevée que ceux vivant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat bénéficiant du même mode de garde (21,2 %^E par rapport à 7,9 %^E).

1. Les services de garde d'enfants en centre comprennent les garderies, les garderies éducatives (prématernelle), les programmes préscolaires, les centres de la petite enfance ou les programmes de garde avant ou après l'école.
2. Les services de garde d'enfants en milieu familial comprennent la garde par une personne apparentée autre que le parent, la garde au domicile de l'enfant par une personne non apparentée (p. ex. une nourrice), une garderie en milieu familial (p. ex. service de garde d'enfants dans une résidence privée) et d'autres modes de garde.
3. Les programmes d'aide préscolaire aux Autochtones comprennent les programmes Bon départ ou PAPACUN ou les programmes de garderie destinés aux Premières Nations, aux Inuits ou aux Métis.

Tableau 1

Proportion d'enfants autochtones qui fréquentent actuellement un service de garde, selon l'identité autochtone et le principal mode de garde, 2022

	Enfants des Premières Nations vivant hors réserve			Enfants métis			Enfants inuits			Ensemble des enfants autochtones		
	Pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		Pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		Pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		Pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		inférieur	supérieur		inférieur	supérieur		inférieur	supérieur		inférieur	supérieur
Total des enfants fréquentant actuellement un service de garde	49,3	46,6	52,0	55,9	52,9	58,9	36,2	31,8	40,9	51,1	49,2	52,9
Principal mode de garde d'enfants, sept catégories												
Programme d'aide préscolaire aux Autochtones ¹	6,3	4,8	8,2	2,3	1,2	4,4	16,3	11,8	22,1	5,1	4,1	6,3
Garderie, garderie éducative (prémamanuelle), programme préscolaire ou centre de la petite enfance	52,4	48,3	56,4	55,3	51,1	59,5	48,0 ^E	40,5	55,7	53,2	50,4	56,1
Personne apparentée autre que le parent	20,2	17,3	23,3	14,4	11,7	17,5	20,1	14,0	27,9	17,8	15,9	19,8
Garde au domicile de l'enfant par une personne non apparentée	3,0	2,1	4,3	2,9	1,7	5,0	F	...	...	3,0	2,3	3,9
Garderie en milieu familial	10,6	8,6	13,1	19,0	15,9	22,6	8,8	5,4	13,9	14,3	12,5	16,4
Programme avant ou après l'école	6,2	4,7	8,2	5,4	3,7	7,8	F	...	...	5,6	4,4	7,0
Autre mode	1,4	0,8	2,4	F	...	...	F	...	...	1,1	0,7	1,7
Principal mode de garde d'enfants, trois catégories												
Programme d'aide préscolaire aux Autochtones ¹	6,3	4,8	8,2	2,3	1,2	4,4	16,3	11,8	22,1	5,1	4,1	6,3
Service de garde d'enfants en centre ²	58,6	54,6	62,4	60,7	56,5	64,7	50,1 ^E	42,4	57,7	58,8	56,1	61,5
Service de garde d'enfants en milieu familial ³	35,1	31,4	39,0	37,0	33,0	41,1	33,6 ^E	26,4	41,6	36,1	33,5	38,9

... n'ayant pas lieu de figurer

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Les programmes d'aide préscolaire aux Autochtones comprennent le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques (PAPACUN) ou les programmes de garderie destinés aux Premières Nations, aux Inuit ou aux Métis.

2. Les services de garde d'enfants en centre comprennent les garderies, les garderies éducatives (prémamanuelle), les programmes préscolaires, les centres de la petite enfance (CPE) ou les programmes de garde avant ou après l'école.

3. Les services de garde d'enfants en milieu familial comprennent la garde par une personne apparentée autre que le parent, la garde au domicile de l'enfant par une personne non apparentée (p. ex. une nourrice), une garderie en milieu familial (p. ex. service de garde d'enfants dans une résidence privée) et d'autres modes de garde.

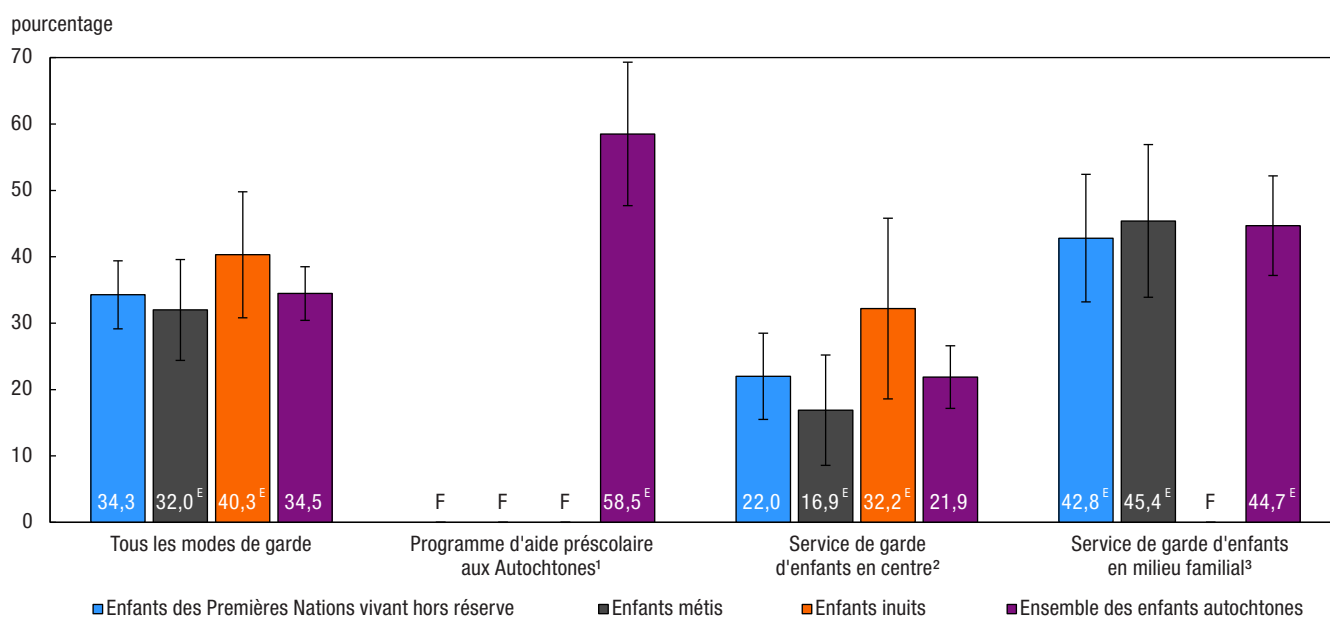
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2022.

Les parents d'enfants autochtones fréquentant un programme d'aide préscolaire aux Autochtones sont trois fois plus nombreux que les parents d'enfants autochtones fréquentant un service de garde en centre à déclarer être très satisfaits de leur service de garde d'enfants adapté à leur culture

On a demandé aux parents d'enfants autochtones d'évaluer leur satisfaction quant à la façon dont le principal mode de garde pour leur enfant partage les valeurs et coutumes traditionnelles et culturelles autochtones. Près de 6 parents sur 10 (58,5 %^E) utilisant un programme d'aide préscolaire aux Autochtones ont déclaré être très satisfaits, soit près de trois fois la proportion de parents qui ont recours à des services de garde d'enfants en centre (21,9 %) (graphique 1). Plus de 2 parents sur 5 (44,7 %^E) utilisant des services de garde en milieu familial ont déclaré la même chose, soit plus du double de la proportion de parents qui avaient recours aux services de garde en centre (21,9 %).

Graphique 1

Pourcentage d'enfants fréquentant un service de garde dont les parents ont déclaré être très satisfaits de la façon dont le principal mode de garde de l'enfant partage les valeurs et coutumes traditionnelles et culturelles autochtones, l'identité autochtone et le mode de garde, 2022



^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Les programmes d'aide préscolaire aux Autochtones comprennent le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques (PAPACUN) ou les programmes de garderie destinés aux Premières Nations, aux Inuit ou aux Métis.

2. Les services de garde d'enfants en centre comprennent les garderies, les garderies éducatives (prémamanche), les programmes préscolaires, les centres de la petite enfance (CPE) ou les programmes de garde avant ou après l'école.

3. Les services de garde d'enfants en milieu familial comprennent la garde par une personne apparentée autre que le parent, la garde au domicile de l'enfant par une personne non apparentée (p. ex. une nourrice), une garderie en milieu familial (p. ex. service de garde d'enfants dans une résidence privée) et d'autres modes de garde.

Note : Les barres d'erreur représentent des intervalles de confiance à 95 %.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2022.

Les parents vivant dans une région rurale (48,6 %^E) étaient plus susceptibles de se dire très satisfaits de la façon dont le principal mode de garde de leur enfant partage les valeurs et coutumes traditionnelles et culturelles autochtones, comparativement à leurs pairs vivant dans les centres de population (29,8 %).

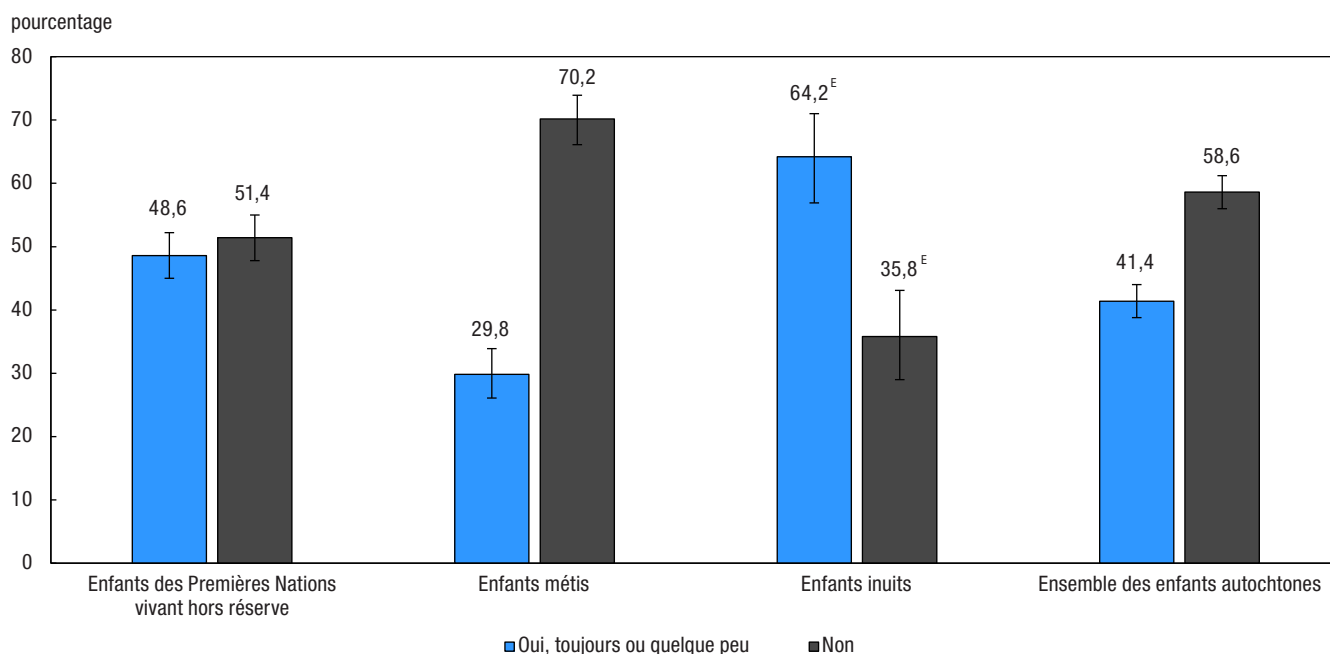
Plus de deux fois plus de parents d'enfants autochtones bénéficiant d'un programme d'aide préscolaire aux Autochtones font état d'un environnement adapté à leur culture, comparativement à d'autres modes de garde

Dans le questionnaire de l'EAPA de 2022, on a demandé aux parents d'indiquer si le principal mode de garde de leur enfant offrait un environnement qui favorise l'apprentissage des valeurs et coutumes traditionnelles et culturelles autochtones. Chez les parents d'enfants autochtones fréquentant un service de garde, 48,6 % des parents d'enfants des Premières Nations vivant hors réserve, 29,8 % des enfants métis et 64,2 %^E des enfants inuits ont fait état d'un environnement adapté à leur culture qui encourageait « toujours » ou « quelque peu » l'apprentissage des valeurs et coutumes traditionnelles et culturelles autochtones (graphique 2).

Bien que les résultats pour les enfants bénéficiant d'un programme d'aide préscolaire Autochtones ne puissent être publiés selon le groupe d'identité, 97,8 %^E des parents de ces enfants ont indiqué que le principal mode utilisé offrait un environnement qui favorisait l'apprentissage des valeurs et coutumes traditionnelles et culturelles autochtones, près de trois fois supérieure à celle des enfants fréquentant un service de garde en centre (37,3 %) et un service de garde en milieu familial (40,1 %). Un peu moins de la moitié des parents d'enfants des Premières Nations vivant hors réserve et fréquentant un service de garde ont indiqué que l'environnement de leur service de garde en centre (44,0 %) et en milieu familial (47,0 %) encourageait l'apprentissage des valeurs et coutumes traditionnelles et culturelles autochtones. Les parents d'enfants métis affichaient quant à eux de plus faibles proportions pour les deux modes de garde, respectivement 26,3 % et 31,1 %. Parmi les parents d'enfants inuits fréquentant un service de garde, 65,1 %^E ont indiqué que les services de garde en centre offraient un environnement qui favorisait l'apprentissage des valeurs et coutumes traditionnelles et culturelles autochtones, tandis qu'une plus faible proportion (environ 48,3 %^E) d'entre eux ont déclaré la même chose pour les services de garde en milieu familial.

Graphique 2

Pourcentage d'enfants fréquentant un service de garde dont les parents ont déclaré que le principal mode de garde offre un environnement qui favorise l'apprentissage des valeurs et coutumes traditionnelles et culturelles autochtones, selon l'identité autochtone et le mode de garde, 2022



^E à utiliser avec prudence

Note : Les barres d'erreur représentent des intervalles de confiance à 95 %.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2022.

Une plus grande proportion de parents d'enfants autochtones vivant dans des régions rurales (45,7 %) ont indiqué que le principal mode de garde de leur enfant offrait un environnement favorisant l'apprentissage des valeurs et coutumes traditionnelles autochtones, comparativement à ceux vivant dans les centres de population (40,1 %). Parmi toutes les régions, les territoires (69,7 %^E) ont enregistré la plus forte proportion de parents ayant indiqué que le mode de garde de leur enfant offrait un tel environnement d'apprentissage. Le pourcentage le plus faible à ce chapitre a été observé au Québec (30,4 %^E). La proportion de parents d'enfants inuits qui ont déclaré cela était plus élevée chez ceux qui vivent dans les régions de l'Inuit Nunangat (83,2 %^E) que chez ceux qui vivent à l'extérieur de ces régions (32,1 %^E) (données non présentées).

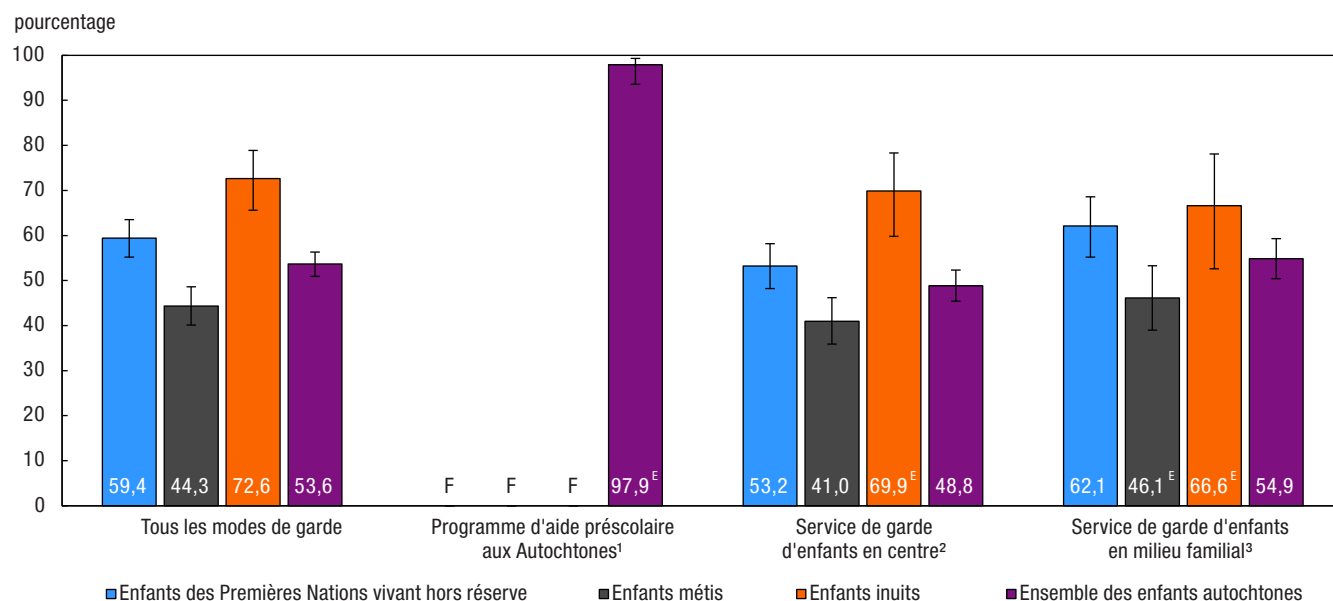
Environ la moitié des parents d'enfants autochtones déclarent que leur service de garde comprend les besoins des familles d'origine autochtone

On a demandé aux parents d'enfants autochtones si leur service de garde comprend bien ou très bien les besoins des familles d'origine autochtone. Environ les trois cinquièmes (59,4 %) des parents d'enfants des Premières Nations vivant hors réserve ont indiqué que leur service de garde comprend les besoins des familles d'origine autochtone, comparativement à 44,3 % des parents d'enfants métis et à 72,6 % des parents d'enfants inuits (graphique 3).

Les résultats selon le principal mode de garde d'enfants montrent que les parents d'enfants des Premières Nations vivant hors réserve et fréquentant un service de garde en milieu familial (62,1 %) étaient proportionnellement plus nombreux que leurs pairs dont les enfants fréquentaient un service de garde en centre (53,2 %) à déclarer que leur mode de garde comprend les besoins des familles d'origine autochtone. La différence était plus faible mais tout de même significative chez les parents d'enfants métis (46,1 %^E et 41,0 %, respectivement).

Graphique 3

Pourcentage d'enfants fréquentant un service de garde qui, d'après les parents, comprend bien ou très bien les besoins des familles d'origine autochtone, selon l'identité autochtone et le mode de garde, 2022



^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Les programmes d'aide préscolaire aux Autochtones comprennent le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques (PAPACUN) ou les programmes de garderie destinés aux Premières Nations, aux Inuit ou aux Métis.

2. Les services de garde d'enfants en centre comprennent les garderies, les garderies éducatives (prématernelle), les programmes préscolaires, les centres de la petite enfance (CPE) ou les programmes de garde avant ou après l'école.

3. Les services de garde d'enfants en milieu familial comprennent la garde par une personne apparentée autre que le parent, la garde au domicile de l'enfant par une personne non apparentée (p. ex. une nourrice), une garderie en milieu familial (p. ex. service de garde d'enfants dans une résidence privée) et d'autres modes de garde.

Note : Les barres d'erreur représentent des intervalles de confiance à 95 %.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2022.

Quand l'on examine des catégories plus détaillées de modes de garde d'enfants en fonction de la compréhension dont ils font preuve à l'égard des besoins des familles d'origine autochtone, la proportion la plus élevée a été observée pour les programmes d'aide préscolaire aux Autochtones (97,9 %^E); venait ensuite la garde par une personne apparentée autre que le parent (66,5 %). La proportion la plus faible a été observée pour les services de garde en milieu familial (39,2 %).

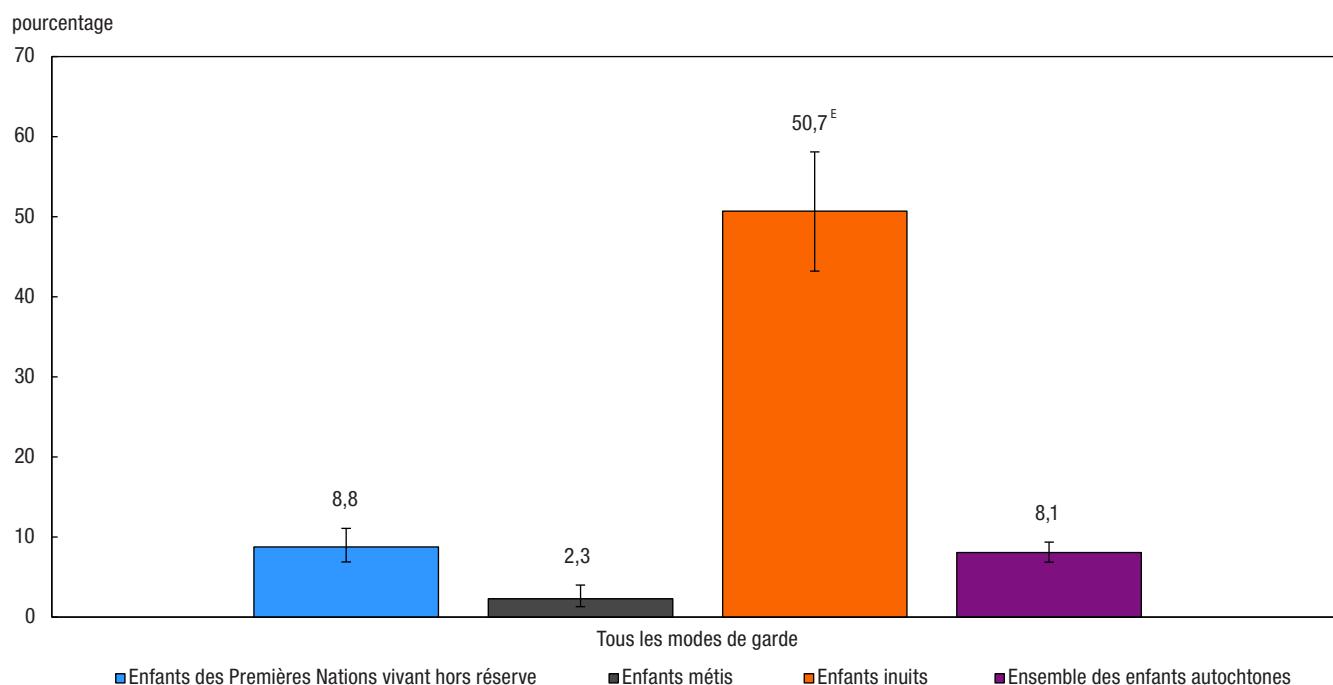
En outre, une plus forte proportion de parents d'enfants autochtones vivant dans des régions rurales (60,8 %), comparativement à ceux vivant dans les centres de population (51,6 %), ont indiqué que le mode de garde de leur enfant comprenait les besoins des familles autochtones. Cette tendance était encore plus marquée chez les enfants inuits vivant dans l'Inuit Nunangat (92,6 %), plutôt qu'à l'extérieur de cette région (37,0 %^E). Une proportion plus élevée d'enfants autochtones vivant dans les territoires (82,8 %^E) avaient un mode de garde qui comprenait les besoins des familles autochtones, tandis que les parts les plus faibles ont été observées en Ontario (47,8 %) et au Québec (48,1 %^E) (données non présentées).

Les enfants fréquentant un programme d'aide préscolaire aux Autochtones sont plus susceptibles de parler une langue autochtone que ceux bénéficiant d'autres modes de garde

La moitié des enfants inuits (50,7 %^E) parlaient régulièrement une langue autochtone dans leur principal mode de garde, tout comme 8,8 % des enfants des Premières Nations vivant hors réserve et de 2,3 % des enfants métis (graphique 4). Une proportion nettement plus élevée d'enfants autochtones fréquentant un programme d'aide préscolaire aux Autochtones (52,6 %^E) parlaient une langue autochtone régulièrement dans leur principal mode de garde, comparativement à ceux fréquentant un service de garde en centre (4,1 %) et en milieu familial (8,2 %) (données non présentées). Chez les enfants inuits fréquentant des services de garde, 42,6 %^E de ceux qui étaient dans un service de garde en centre et 49,2 %^E de ceux qui étaient en milieu familial parlaient régulièrement une langue autochtone. Le pourcentage d'enfants inuits parlant une langue autochtone dans un milieu de garde spécifique aux Autochtones n'a pas pu être publié en raison de la petite taille de l'échantillon et de la grande variabilité qui en résulte.

Graphique 4

Pourcentage d'enfants fréquentant un service de garde dont les parents ont déclaré qu'une langue autochtone était régulièrement parlée dans leur principal mode de garde, tous les modes de garde, selon l'identité autochtone, 2022



^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Note : Les barres d'erreur représentent des intervalles de confiance à 95 %.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2022.

La fréquentation de services de garde d'enfants est la plus élevée chez les enfants des Premières Nations et les enfants métis au Québec et chez les enfants inuits à l'extérieur de l'Inuit Nunangat

Cette analyse a également permis d'examiner la répartition des caractéristiques sociodémographiques chez les enfants autochtones fréquentant un service de garde. Des statistiques descriptives figurent au tableau 2, et les résultats complets de la régression, dont l'interprétation est exposée dans l'encadré ci-après, sont présentés dans les tableaux de l'annexe.

Pour les enfants des Premières Nations hors réserve, les taux de fréquentation des services de garde étaient nettement plus élevés au Québec (80,5 %^E) et dans les territoires (66,1 %^E) que dans toutes les autres régions. Pour les enfants métis, la participation était nettement plus élevée au Québec (79,9 %^E), au Manitoba (60,5 %^E) et en Colombie-Britannique (60,0 %^E) que dans toutes les autres régions, à l'exception de la Saskatchewan (55,5 %^E). Les taux élevés de fréquentation des services de garde au Québec concordent avec les résultats nationaux obtenus auprès des enfants canadiens âgés de 0 à 5 ans dans le cadre de l'Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (EMAGJE) (Statistique Canada, 2025).

Les parents d'enfants inuits vivant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat étaient proportionnellement près de deux fois plus nombreux à déclarer utiliser des services de garde d'enfants que leurs pairs vivant dans l'Inuit Nunangat (56,2 %^E par rapport à 30,1 %), le recours à ces services étant également plus élevé dans les grands centres urbains que dans les plus petits centres de population et les régions rurales (tableau 2).

Les parents d'enfants des Premières Nations vivant hors réserve, d'enfants métis ou d'enfants inuits qui occupaient un emploi étaient beaucoup plus susceptibles de déclarer que leur enfant fréquentait des services de garde que leurs pairs qui ne travaillaient pas au moment de la tenue de l'enquête. De même, les parents d'enfants des Premières Nations ou d'enfants métis ou inuits ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires étaient beaucoup plus susceptibles de déclarer avoir recours à la garde d'enfants que les parents ayant un diplôme d'études secondaires ou de niveau inférieur (tableau 2).

Tableau 2
Répartition en pourcentage des enfants autochtones âgés de 1 à 5 ans fréquentant un service de garde, selon l'identité autochtone et certaines caractéristiques sociodémographiques, 2022

	Enfants des Premières Nations vivant hors réserve			Enfants métis			Enfants inuits			Ensemble des enfants autochtones		
	Pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		Pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		Pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		Pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		inférieur	supérieur		inférieur	supérieur		inférieur	supérieur		inférieur	supérieur
Genre												
Garçon+	48,8	44,9	52,7	57,5	53,3	61,6	38,6	31,9	45,7	51,3	48,5	54,0
Fille+	49,8	46,0	53,6	54,2	49,6	58,8	33,5	27,7	39,8	50,9	48,0	53,7
Groupe d'âge												
1 à 3 ans	49,8	46,1	53,5	59,0	54,8	63,0	38,1	32,3	44,1	53,1	50,5	55,6
4 et 5 ans	48,7	44,8	52,7	52,0	47,5	56,5	34,0	27,6	41,1	48,7	45,9	51,5
Structure de la famille												
Ménage monoparental	49,9	45,0	54,9	54,0	47,2	60,6	37,8 ^E	29,3	47,0	50,5	46,6	54,3
Ménage biparental	48,5	45,1	52,0	56,4	52,9	59,9	33,7	28,5	39,4	51,1	48,9	53,4
Aucun parent dans le ménage	50,7 ^E	42,6	58,7	F	...	...	F	...	...	52,6 ^E	45,5	59,5
Plus haut niveau de scolarité de la personne la mieux renseignée												
Diplôme d'études secondaires ou de niveau inférieur	36,6	32,4	41,1	39,9	34,1	46,0	25,6	20,6	31,3	36,2	33,2	39,3
Études postsecondaires partielles	47,3 ^E	38,1	56,6	56,4 ^E	44,6	67,6	F	...	...	50,4 ^E	43,2	57,7
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	59,8	56,0	63,4	64,1	60,4	67,6	59,0 ^E	49,9	67,6	62,1	59,5	64,5

Tableau 2

Répartition en pourcentage des enfants autochtones âgés de 1 à 5 ans fréquentant un service de garde, selon l'identité autochtone et certaines caractéristiques sociodémographiques, 2022

	Enfants des Premières Nations vivant hors réserve			Enfants métis			Enfants inuits			Ensemble des enfants autochtones		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
	Pourcentage	inférieur	supérieur	Pourcentage	inférieur	supérieur	Pourcentage	inférieur	supérieur	Pourcentage	inférieur	supérieur
Situation d'emploi de la personne la mieux renseignée												
La personne la mieux renseignée travaille actuellement à un emploi rémunéré ou à son propre compte	65,6	62,0	69,0	70,6	67,0	73,9	52,4	45,4	59,3	66,9	64,4	69,2
La personne la mieux renseignée ne travaille pas actuellement à un emploi rémunéré ou à son propre compte	28,5	24,9	32,5	26,2	21,7	31,4	15,9	11,8	21,2	27,1	24,5	29,9
Région												
Canada atlantique	52,5 ^E	43,0	61,9	42,3 ^E	29,9	55,7	52,8 ^E	41,4	63,9	48,8 ^E	41,6	56,1
Québec	80,5 ^E	70,1	87,9	79,9 ^E	70,0	87,2	45,9 ^E	38,8	53,1	73,5	68,0	78,3
Ontario	49,1	43,2	55,0	47,0 ^E	39,6	54,6	F	...	...	49,1	44,5	53,7
Manitoba	43,2	36,7	50,0	60,5 ^E	52,9	67,6	F	...	...	51,9	46,8	57,0
Saskatchewan	44,9 ^E	37,6	52,4	55,5 ^E	47,4	63,3	F	...	...	49,7	44,2	55,2
Alberta	43,8	38,3	49,6	50,1	43,4	56,8	F	...	...	47,2	42,9	51,5
Colombie-Britannique	47,1	40,9	53,3	60,0 ^E	52,6	66,9	F	...	...	52,0	47,2	56,8
Territoires	66,1 ^E	52,9	77,2	F	...	...	24,9	18,8	32,4	33,6	27,6	40,3
Centre de population												
Région rurale	47,7	41,7	53,8	54,1	47,6	60,3	27,8	21,9	34,7	47,2	43,5	51,1
Petit centre de population (de 1 000 à 29 999 habitants)	48,0	42,5	53,6	52,3	45,3	59,2	37,9 ^E	30,7	45,8	48,8	44,8	52,7
Moyen centre de population (de 30 000 à 99 999 habitants)	44,6	38,6	50,8	57,4 ^E	49,0	65,4	F	...	...	48,1	43,1	53,1
Grand centre de population (100 000 habitants et plus)	52,7	48,6	56,9	58,6	53,7	63,3	68,7 ^E	56,2	78,9	56,2	53,1	59,2
À l'intérieur ou à l'extérieur de l'Inuit Nunangat												
À l'intérieur de l'Inuit Nunangat	...	...	...	...	...	...	30,1	25,0	35,7	...	...	...
À l'extérieur de l'Inuit Nunangat	...	...	...	...	...	...	56,2 ^E	47,8	64,4	...	...	...
Statut d'Indien												
Inscrit	49,5	45,9	53,1	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Non inscrit	49,1	45,3	53,0	...	...	...	...	...	...	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Note : En raison de la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes appartenant à la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ». La catégorie « garçon+ » comprend les garçons, ainsi que certaines personnes non binaires. La catégorie « fille+ » comprend les filles, ainsi que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2022.

Les rapports de cote associés à la fréquentation de services de garde chez les enfants autochtones

Des modèles de régression logistique ont été utilisés pour examiner les rapports de cote quant à la participation aux services de garde d'enfants après avoir ajusté certains facteurs sociodémographiques séparément pour chaque groupe autochtone. Il convient de noter qu'en raison de la colinéarité, certaines variables ont été retirées du modèle de régression pour la population inuite. La relation observée dans les statistiques descriptives (tableau 2) diffère de l'analyse de régression pour certaines variables (tableaux de l'annexe). Cette différence laisse entendre que les associations bivariées peuvent être confondues par d'autres variables incluses dans le modèle.

Les résultats de l'analyse bivariée sont demeurés cohérents dans le modèle multivarié chez les enfants des Premières Nations vivant hors réserve; les parents des enfants des Premières Nations qui occupent un emploi ($RC=4,99$), les parents titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires ou supérieures ($RC=1,88$), et les enfants vivant dans les territoires ($RC=2,45$) et au Québec ($RC=4,18$) étaient plus susceptibles de fréquenter un service de garde comparativement à leurs homologues en Ontario, même après avoir tenu compte d'autres facteurs. De plus, les enfants des Premières Nations vivant dans des ménages monoparentaux ($RC=1,84$) et dans des ménages sans parent ($RC=2,01$) étaient plus susceptibles de fréquenter un service de garde comparativement à ceux des ménages biparentaux.

Les associations observées dans l'analyse bivariée pour les parents d'enfants métis qui occupent un emploi, ceux ayant un niveau d'éducation plus élevé ($RC \sim 2,0$), et ceux résidant au Québec ($RC=6,15$), au Manitoba ($RC=1,87$) et en Colombie-Britannique ($RC=1,97$) ont persisté dans le modèle multivarié. De plus, les rapports de cote étaient plus élevés chez les enfants métis plus jeunes ($RC=1,82$) comparativement à leurs pairs plus âgés.

Les corrélations établies dans l'analyse bivariée pour les parents ayant un emploi, les enfants vivant à l'intérieur de l'Inuit Nunangat ($RC=0,54$) et ceux résidant dans les petits et grands centres de population urbains ($RC=3,34$) est demeurée significative dans le modèle multivarié pour les enfants inuits.

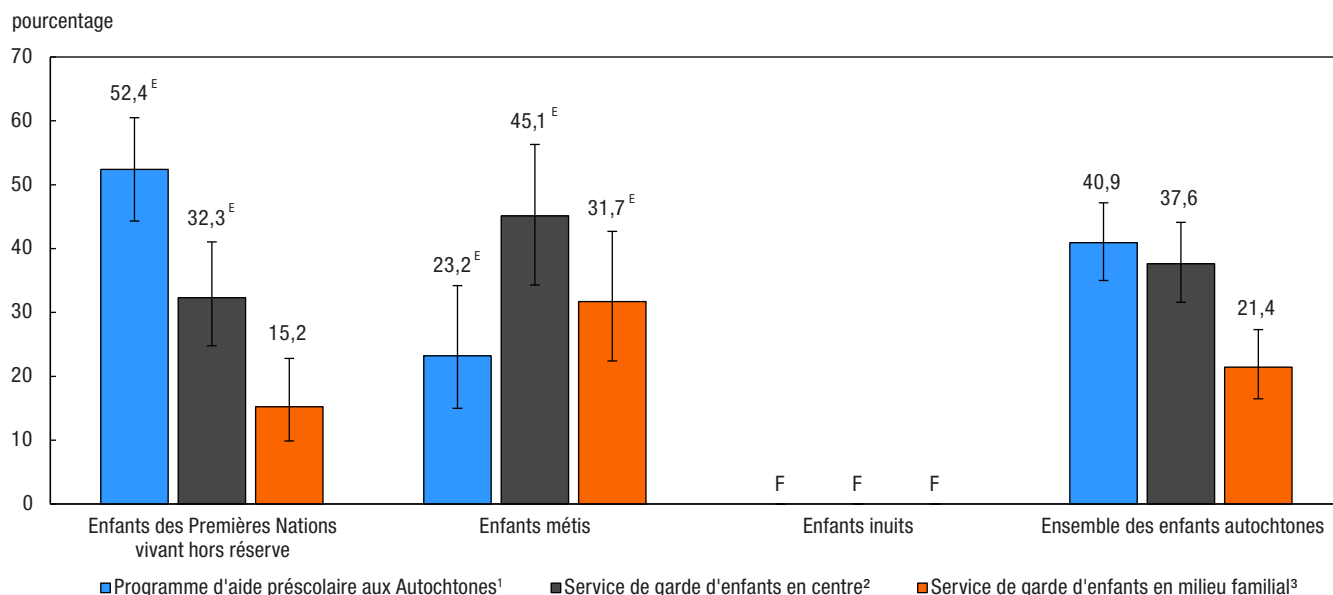
Parmi les parents qui préféreraient un autre mode de garde que le mode actuel utilisé, le programme d'aide préscolaire aux Autochtones était l'option le plus souvent préférée

Dans l'EAPA de 2022, on a demandé aux parents d'enfants autochtones qui fréquentaient un service de garde d'indiquer leurs préférences quant aux modes de garde pour leur enfant et les obstacles à l'utilisation de ce mode. Parmi les parents d'enfants autochtones qui fréquentaient un service de garde, environ un cinquième des parents d'enfants des Premières Nations vivant hors réserve (20,7 %) et ceux d'enfants inuits (19,4 %) et 15,4 % des parents d'enfants métis ont indiqué qu'ils préféreraient un autre mode de garde pour leur enfant (autre que la garde par eux-mêmes ou par leur conjoint ou leur partenaire) (données non présentées). Chez les parents d'un enfant autochtone fréquentant un service de garde, le mode de garde le plus souvent préféré était le programme d'aide préscolaire aux Autochtones (40,9 %) (graphique 5).

Lorsqu'on leur a demandé de préciser les obstacles à l'utilisation du mode de garde préféré, les parents d'enfants autochtones fréquentant un service de garde ont donné plusieurs réponses. Parmi les parents qui auraient préféré un autre mode de garde d'enfants, le tiers (33,6 %) ont déclaré que les coûts élevés constituaient le principal obstacle à l'utilisation de ce mode, le quart (25,3 %) ont indiqué que les services de garde destinés aux Autochtones n'étaient pas offerts, alors qu'un autre quart (24,9 %) figuraient sur une liste d'attente pour ces services (données non présentées).

Graphique 5

Pourcentage d'enfants autochtones fréquentant un service de garde dont les parents ont déclaré préférer d'autres modes de garde, selon le mode de garde préféré et l'identité autochtone, 2022



^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Les programmes d'aide préscolaire aux Autochtones comprennent le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques (PAPACUN) ou les programmes de garderie destinés aux Premières Nations, aux Inuit ou aux Métis.

2. Les services de garde d'enfants en centre comprennent les garderies, les garderies éducatives (prématernelle), les programmes préscolaires, les centres de la petite enfance (CPE) ou les programmes de garde avant ou après l'école.

3. Les services de garde d'enfants en milieu familial comprennent la garde par une personne apparentée autre que le parent, la garde au domicile de l'enfant par une personne non apparentée (p. ex. une nourrice), une garderie en milieu familial (p. ex. service de garde d'enfants dans une résidence privée) et d'autres modes de garde.

Note : Les barres d'erreur représentent des intervalles de confiance à 95 %.

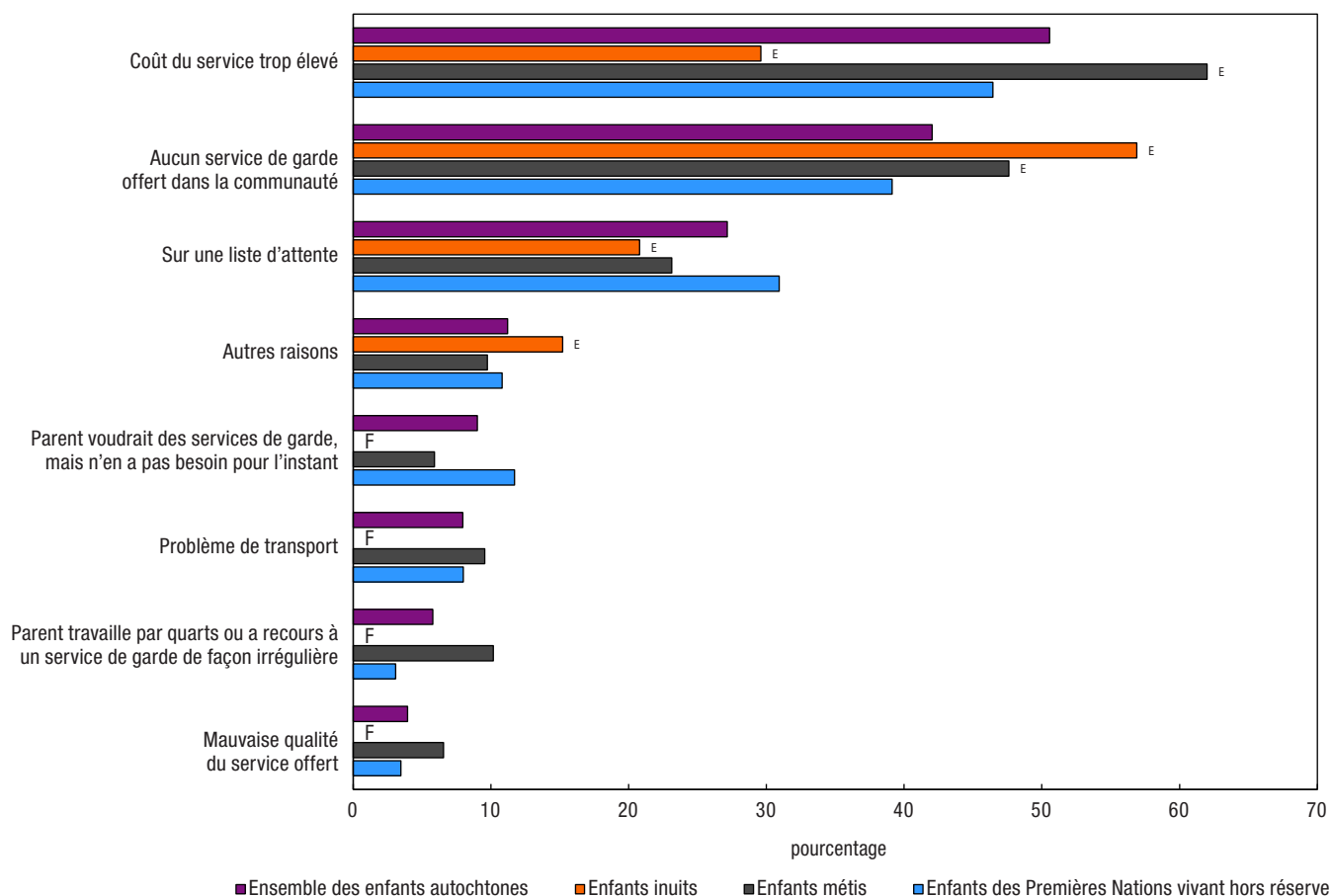
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2022.

Le coût et l'offre limitée sont les principales raisons pour lesquelles les enfants autochtones ne fréquentent pas un service de garde, malgré le souhait de leurs parents

Dans l'EAPA de 2022, les parents d'enfants autochtones ont été invités à indiquer les principales raisons pour lesquelles leurs enfants ne fréquentaient pas un service de garde, malgré le fait qu'ils souhaitaient y avoir accès. Les trois principales raisons invoquées étaient le coût élevé du service, le fait qu'aucun service n'était offert dans leur communauté et le fait d'être sur une liste d'attente (graphique 6). Une grande proportion de parents d'enfants des Premières Nations vivant hors réserve (46,4 %), d'enfants métis (62,0 %^E) et d'enfants inuits (29,6 %^E) ont indiqué que le coût constituait la raison principale expliquant cette situation. L'offre limitée dans la communauté figurait également parmi les raisons le plus souvent mentionnées à ce chapitre : 39,1 % dans le cas des enfants des Premières Nations vivant hors réserve, 47,6 %^E dans celui des enfants métis et 56,9 %^E dans celui des enfants inuits.

Graphique 6

Principales raisons pour lesquelles l'enfant ne fréquente pas de service de garde de façon régulière, selon l'identité autochtone, 2022



^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2022.

Lorsqu'on a demandé aux parents d'enfants autochtones souhaitant accéder à des services de garde les raisons expliquant le manque de tels services, les raisons principales invoquées étaient qu'aucun service n'était offert à proximité du domicile (57,0 %^E) et qu'aucun service n'était offert pour l'âge de l'enfant (25,2 %). Parmi les autres raisons fréquemment mentionnées, il y avait l'absence de personnes apparentées dans la communauté, indiquée par 27,4 %^E des parents d'enfants des Premières Nations vivant hors réserve, et le fait que le service de garde ne convenait pas à l'horaire, déclaré par 24,2 %^E des parents d'enfants métis (données non présentées).

Discussion et conclusion

Le présent document a permis d'examiner la fréquentation des services de garde par les enfants des Premières Nations vivant hors réserve, les enfants métis et les enfants inuits grâce aux données tirées de l'EAPA de 2022. Les résultats ont montré que la participation aux services de garde d'enfants était de 49,3 % chez les enfants des Premières Nations vivant hors réserve, de 55,9 % chez les enfants métis et de 36,2 % chez les enfants inuits. D'autres recherches ont révélé qu'un peu moins des deux tiers (64 %) des enfants non autochtones âgés de 1 à 5 ans au Canada fréquentaient un service de garde en 2023 (Arriagada et Racine, 2024).

Parmi les enfants autochtones qui bénéficiaient d'un service de garde, environ 6 enfants sur 10 (58,8 %) fréquentaient un service de garde en centre, et près de deux tiers (64,2 %) y étaient inscrits à temps plein. Parmi les enfants qui bénéficiaient d'un service de garde, la proportion de ceux étant dans un programme d'aide préscolaire aux Autochtones s'établissait à 6,3 % chez les enfants des Premières Nations vivant hors réserve, à 2,3 % chez les enfants métis et à 16,3 % chez les enfants inuits. Chez les enfants inuits, la fréquentation des programmes d'aide préscolaire aux Autochtones était plus élevée chez ceux vivant dans l'Inuit Nunangat plutôt qu'à l'extérieur de cette région.

Près de 6 parents sur 10 ayant des enfants qui bénéficiaient d'un programme d'aide préscolaire aux Autochtones se sont dits très satisfaits de la façon dont le principal mode de garde de leur enfant partageait les valeurs et coutumes traditionnelles et culturelles autochtones. Cette proportion était près de trois fois supérieure à celle des parents d'enfants fréquentant un service de garde en centre. En outre, le niveau de satisfaction était plus élevé chez les parents vivant en milieu rural que chez ceux dans les centres de population.

Les résultats concernant les fournisseurs de services de garde d'enfants qui comprennent bien ou très bien les besoins des familles autochtones étaient semblables à ceux mentionnés ci-dessus. Environ deux fois plus de parents d'enfants autochtones qui avaient des programmes d'aide préscolaire aux Autochtones ont déclaré une meilleure compréhension de leur part, comparativement à ceux dont les enfants fréquentaient un service de garde en centre ou en milieu familial. La proportion était deux fois et demie plus élevée chez les Inuit vivant dans l'Inuit Nunangat que chez ceux vivant à l'extérieur de cette région. Encore une fois, une proportion plus élevée de répondants dans les territoires ont indiqué que leur fournisseur de services de garde d'enfants comprenait bien ou très bien les besoins des familles autochtones, tandis qu'une proportion plus faible en Ontario et au Québec a déclaré la même chose. Une proportion nettement plus élevée d'enfants autochtones bénéficiant d'un mode de garde destiné aux Autochtones parlaient régulièrement une langue autochtone dans leur service, comparativement à ceux dans les services de garde en centre et en milieu familial.

L'analyse bivariable de certaines caractéristiques associées à la fréquentation de services de garde d'enfants a révélé peu de différences, à l'exception de celles liées à l'emplacement géographique et au statut socioéconomique des parents. Plus précisément, la fréquentation de services de garde était plus élevée chez les enfants des Premières Nations vivant hors réserve au Québec et dans les territoires et chez les enfants métis vivant au Québec, au Manitoba et en Colombie-Britannique comparativement à la plupart des autres régions. Pour les enfants inuits, la fréquentation de services de garde était plus élevée chez ceux vivant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat plutôt que chez ceux vivant à l'intérieur. La participation plus élevée des services de garde au Québec peut être interprétée dans le contexte des changements de politique en 1997, qui ont accru l'abordabilité de ces services pour les résidents de la province (Kohen, Dahinten, Khan et Hertzman, 2008). La participation plus faible des services de garde dans l'Inuit Nunangat peut être attribuable aux difficultés liées au soutien des programmes, élargis grâce au financement reçu de 1995 à 2014, alors que la demande ne cessait de croître (Inuit Tapiriit Kanatami, 2014).

La probabilité que les enfants fréquentent un service de garde était beaucoup plus élevée, étant au moins cinq fois plus grande, chez les enfants des Premières Nations, les enfants métis et les enfants inuits dont les parents occupaient un emploi, comparativement à ceux dont les parents ne travaillaient pas. Les associations bivariées présentées au tableau 2 montrent une plus grande fréquentation des services de garde parmi les enfants dont les parents avaient un niveau de scolarité plus élevé et cette relation se maintient pour les enfants des Premières Nations et les enfants métis après la prise en compte des covariables, peut-être en raison de l'association entre l'enseignement supérieur formel et l'emploi.

Chez les Inuit, les cotes corrigées exprimant l'utilisation des services de garde étaient plus élevées chez les personnes vivant dans les petits et grands centres urbains que chez celles vivant en milieu rural. Cette différence pourrait s'expliquer par un manque signalé de programmes et de services d'AGJE licenciés dans les collectivités rurales et éloignées, une lacune importante qui doit être prise en considération selon la Commission royale sur les peuples autochtones (1996).

Les données de l'EAPA de 2022 ont offert un aperçu des préférences et des obstacles en matière de garde d'enfants. Environ les deux cinquièmes (40,9 %) des parents d'enfants autochtones qui fréquentaient un service de garde ont indiqué une préférence pour les services de garde destinés aux Autochtones; venaient ensuite les garderies, les garderies éducatives (prématernelle), les programmes préscolaires ou les centres de la petite enfance (37,6 %). La majorité des parents ont déclaré que l'offre de services était le principal obstacle à l'utilisation de leur mode de garde d'enfants préféré, suivi du coût et de l'offre limitée de services de garde d'enfants destinés aux Autochtones. Cette analyse des données de l'EAPA de 2022 a également permis d'explorer les obstacles à l'accès aux services de garde de façon régulière. Chez les parents d'enfants des Premières Nations, d'enfants métis et d'enfants inuits, les coûts élevés et le manque d'offre, y compris la pénurie de services de garde destinés aux Autochtones, étaient les principales raisons pour lesquelles l'enfant ne fréquentait pas régulièrement des services de garde, malgré le désir des parents d'y avoir recours.

Les services de garde d'enfants pour les familles autochtones ont augmenté depuis les années 1990 (Emploi et Développement social Canada, 2023) et des progrès ont été réalisés vers la mise en place d'un système canadien d'AGJE intégré, abordable et de grande qualité (gouvernement du Canada, 2024b). Dans l'Inuit Nunangat, le nombre de programmes d'AGJE a augmenté depuis 1995, et ceux-ci sont désormais entièrement détenus et dirigés par les Inuit et ancrés dans la culture et les connaissances inuites (Inuit Tapiriit Kanatami, 2014). Chez les Premières Nations, les communautés vivant dans les réserves et hors réserve ont connu une croissance constante des services d'AGJE. Pour les familles métisses, l'expansion du programme est plus récente, mais elle a connu des progrès notables au cours des dernières années. Collectivement, ces développements reflètent un renforcement des possibilités d'apprentissage pour les enfants et les familles autochtones à travers le Canada (Emploi et Développement social Canada, 2023).

Bien que des investissements aient été réalisés dans les programmes de garde d'enfants destinés aux enfants autochtones, les résultats mettent en évidence une préférence pour davantage de services de garde destinés aux Autochtones et adaptés à leur culture, qui respectent leurs valeurs et leurs traditions et répondent à leurs diverses situations et besoins. Conformément à l'appel à l'action n° 12 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015b), il est important de poursuivre les investissements afin de garantir un accès équitable et de renforcer les approches qui reflètent les priorités et les besoins des Autochtones.

Concepts et définitions

Identité autochtone : La population d'identité autochtone comprend les personnes vivant hors réserve et ayant déclaré être Autochtones, c'est-à-dire Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuit, ainsi que les personnes ayant déclaré être Indiens inscrits ou des traités en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada et/ou les personnes ayant indiqué être membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. L'article 35(2) de la Loi constitutionnelle de 1982 définit les peuples autochtones du Canada comme les Indiens, les Inuit et les Métis du Canada. La somme des catégories dans cette variable est supérieure à l'estimation de la population totale pour l'identité autochtone, car une personne peut s'être identifiée à plus d'une identité autochtone. Par exemple, une personne peut déclarer être Première Nation et Métis.

Membres des Premières Nations avec ou sans le statut d'Indien : Les membres inscrits des Premières Nations (aussi appelés Indiens inscrits ou des traités) désignent les personnes qui déclarent être des Indiens inscrits, c'est-à-dire qu'elles possèdent un statut juridique en tant que personnes inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Cette inscription comporte certains avantages et droits, y compris l'admissibilité aux programmes et services offerts par les gouvernements fédéral et provinciaux ou territoriaux. Les membres des Premières Nations non inscrits ne sont pas admissibles au registre des Indiens en vertu de la *Loi sur les Indiens*; toutefois, certains peuvent être membres d'une bande de Premières Nations.

Résidence à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Inuit Nunangat : L'Inuit Nunangat est la patrie inuite, qui comprend les communautés des quatre régions inuites : Nunatsiavut (côte nord du Labrador), Nunavik (Nord du Québec), le territoire du Nunavut et la région désignée des Inuvialuit des Territoires du Nord-Ouest. Ensemble, ces régions englobent le territoire traditionnellement occupé par les Inuit au Canada. Le terme « à l'extérieur de l'Inuit Nunangat » désigne tous les territoires situés à l'extérieur de ces quatre régions.

Régions rurales et centres de population : Dans la mise à jour de la Classification géographique standard de 2011, [le terme « centre de population » a remplacé le terme « région urbaine »](#). La variable de classification des centres de population et des régions rurales comprend les régions rurales, les petits centres de population (de 1 000 à 29 999 habitants), les centres de population moyens (de 30 000 à 99 999 habitants) et les grands centres de population urbains (100 000 habitants et plus).

Régions de résidence : Les régions géographiques ont été définies comme suit : Canada atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard), Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique et territoires (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut). Les catégories ont été combinées pour permettre une analyse plus détaillée étant donné la petite taille des échantillons dans certaines provinces et certains territoires.

Genre : Le genre, plutôt que le sexe à la naissance, est la variable normalisée utilisée dans cette analyse. Lorsque le genre est mentionné dans le présent document, le symbole « + » indique que les personnes appartenant à la catégorie « personne non binaire » ont été réparties dans les deux autres catégories de genre. En raison de la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses.

Principal mode de garde d'enfants : Il s'agit du mode de garde qui est considéré comme la principale forme de garde de l'enfant.

Mode de garde d'enfants : Dans le présent document, les modes de garde comprennent de nombreux milieux et services de garde différents, y compris les garderies, les programmes préscolaires, les résidences privées, ainsi que la garde par des personnes apparentées et non apparentées. On n'a pas recueilli de données sur l'accréditation des fournisseurs de services de garde, ce qui limite l'analyse de la qualité, de la sécurité et de la conformité réglementaire pour tous les modes de garde d'enfants.

La catégorisation principale utilisée dans le présent document est la répartition en trois catégories de modes de garde d'enfants, laquelle distingue les services de garde en centre des services de garde destinés aux Autochtones. Cette approche s'appuie sur les limites relatives à la taille de l'échantillon et est ajustée à partir de classifications précédemment utilisées qui délimitent les modes de garde officiels et informels (voir Findlay

et autres, 2023). Toutefois, en raison de la petite taille des échantillons, les rapports sur les services de garde destinés aux Autochtones étaient limités dans certaines régions. Cette catégorisation repose sur la ventilation suivante : 1) programme d'aide préscolaire aux Autochtones (p. ex. programme Bon départ ou PAPACUN ou programmes de garderie destinés aux Premières Nations, aux Inuit et aux Métis); 2) services de garde en centre (p. ex. garderie, garderie éducative (prématernelle), programme préscolaire ou centre de la petite enfance ou programme de garde avant ou après l'école); et 3) services de garde en milieu familial (p. ex. garde par une personne apparentée autre que le parent), garde au domicile de l'enfant par une personne non apparentée (p. ex. une nourrice), garderie en milieu familial (par une personne non apparentée et pas au domicile de l'enfant p. ex. service de garde d'enfants dans une résidence privée), ou autre mode de garde.

Le tableau 1 présente une ventilation plus détaillée des modes de garde d'enfants, répartis en sept catégories, lesquelles s'inscrivent toutes dans les trois grandes catégories plus larges exposées précédemment : 1) programme d'aide préscolaire aux Autochtones; 2) garderie, garderie éducative (prématernelle), programme préscolaire ou centre de la petite enfance; 3) garde par une personne apparentée autre que le parent; 4) garde au domicile de l'enfant par une personne non apparentée; 5) service de garde d'enfants en milieu familial (par une personne non apparentée et pas au domicile de l'enfant); 6) programme de garde avant ou après l'école; et 7) autres modes de garde.

Situation en matière de garde d'enfants à temps plein : Les services de garde d'enfants à temps plein concernent les enfants qui y passent 30 heures ou plus par semaine. On a demandé à la personne la mieux renseignée au sujet de l'enfant d'indiquer le nombre d'heures par semaine que passait l'enfant dans chaque mode de garde. Le nombre d'heures de garde hebdomadaire a été calculé en fonction du principal mode de garde.

Langue autochtone : Comprend les langues parlées régulièrement par les enfants autochtones dans leur principal mode de garde — soit exclusivement, soit en plus du français ou de l'anglais.

Principales raisons pour lesquelles l'enfant ne fréquente pas régulièrement un service de garde : On a demandé aux répondants qui n'utilisaient pas de mode de garde pour leurs enfants au moment de la tenue de l'enquête, les raisons pour lesquelles ils n'y avaient pas recours. Parmi les options possibles, mentionnons l'offre de services de garde, le fait d'être sur une liste d'attente, les coûts élevés, les problèmes de transport, des installations inadéquates, la mauvaise qualité du service offert, le manque de possibilités de participation offerte à la famille ou aux parents, le fait de travailler par quarts ou d'utiliser un service de garde de façon irrégulière, des raisons autres, ainsi que le souhait d'avoir accès à un service de garde, sans en avoir besoin actuellement. Les répondants qui ont choisi cette dernière option n'ont pas été invités à préciser leur réponse, mais leur souhait de bénéficier de services de garde d'enfants pourrait s'expliquer par un besoin futur lié au retour au travail ou d'autres raisons liées à la santé mentale ou à des considérations sociales.

Principales raisons pour lesquelles la garde d'enfants n'est pas offerte : On a demandé aux répondants qui ont déclaré que les services de garde d'enfants n'étaient pas offerts d'en préciser les raisons. Les options possibles comprenaient l'absence de services de garde à proximité du domicile, l'absence de services de garde pour l'âge de l'enfant, des services de garde qui ne conviennent pas à l'horaire du répondant, l'absence de personnes apparentées dans la communauté, l'absence de services de garde pour les besoins particuliers de l'enfant, l'absence de services de garde accrédités, l'absence de services de garde avec un volet d'éducation préscolaire, l'absence de services de garde d'enfants destinés aux Autochtones, et l'incapacité d'obtenir des services de garde d'enfants dans la langue choisie.

Nombre de parents dans le ménage : En ce qui concerne la situation parentale, trois types de ménages sont définis : monoparental, biparental et aucun parent (p. ex. pourrait inclure des grands-parents, des parents adoptifs, d'autres membres de la famille ou d'autres membres du ménage non apparentés). Sont considérés comme parents le père ou la mère biologique, le beau-père ou la belle-mère, et le père adoptif ou la mère adoptive.

Mode de garde régulier : On a demandé aux répondants « Avez-vous actuellement un mode de garde régulier pour l'enfant ? Exclure le gardiennage occasionnel et la maternelle. »

Bibliographie

- Arriagada, P. et Racine, A. (2024). *Les enfants des Premières Nations vivant hors réserve, les enfants métis et les enfants inuits et leurs familles : divers résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022*, Ottawa, Ontario.
- Centre de ressources meilleur départ. (2010). *Founded in culture: Strategies to promote early learning among First Nations children in Ontario*, Toronto, Ontario.
- Elek, C., Gubhaju, L., Lloyd-Johnsen, C., Eades, S. et Goldfeld, S. (2020). Can early childhood education programs support positive outcomes for indigenous children? A systematic review of the international literature. *Educational Research Review*, 31. doi:10.1016/j.edurev.2020.100363
- Emploi et Développement social Canada. (2023). *Apprentissage et garde des jeunes enfants autochtones*, Ottawa, Ontario.
- Emploi et Développement social Canada. (2024). *Évaluation horizontale de l'Initiative de transformation de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones*, Ottawa, Ontario.
- Findlay, L., Arim, R., Frank, K., Melvin, A., Bleakney, A. et Kumar, M. (2023). Child care participation among Indigenous children in Canada. *The International Indigenous Policy Journal*, 14(3). doi:10.18584/iipj.2023.14.3.13989
- Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. (2018). *Understanding child care in First Nations communities*, Ottawa, Ontario.
- Garon-Carrier, G. (2019). *Définir et mesurer la qualité des services d'Apprentissage et de Garde des Jeunes Enfants : Une revue de la littérature*, Ottawa, Ontario.
- Gouvernement du Canada. (2021). *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, Ottawa, Ontario.
- Gouvernement du Canada. (2022). *Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants*, Ottawa, Ontario.
- Gouvernement du Canada. (2023). *Les jeunes autochtones : le pouvoir guérisseur de l'identité culturelle*, Ottawa, Ontario.
- Gouvernement du Canada. (2024a). *Donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation*, Ottawa, Ontario.
- Gouvernement du Canada. (2024b). *Vers des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à 10 \$ par jour*, Ottawa, Ontario.
- Greenwood, M. (2016). Language, culture and early childhood: Indigenous children's rights in a time of transformation. *Canadian Journal of Children's Rights*, 3(1), 1-16. doi:10.22215/cjcr.v3i1.85
- Greenwood, M. et de Leeuw, S. (2012). Social determinants of health and the future well-being of Aboriginal children in Canada. *Paediatrics & Child Health*, 17(7), 381-384. doi:10.1093/pch/17.7.381
- Greenwood, M., Larstone, R., Lindsay, N., Halseth, R. et Foster, P. (2020). *Explorer les données relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants (AGJE) des Premières Nations, Inuits et Métis*, Prince George, BC.
- Halseth, R. et Greenwood, M. (2019). *Le développement des jeunes enfants autochtones au Canada : État actuel des connaissances et orientations futures*, Prince George, BC.
- Inuit Tapiriit Kanatami. (2014). *Assessing the impact of the First Nations and Inuit Child Care Initiative (FNICCI) across Inuit Nunangat*, Ottawa, Ontario.
- Kohen, D., Dahinten, V. S., Khan, S. et Hertzman, C. (2008). Child care in Quebec: Access to a universal program. *Canadian Journal of Public Health*, 99(6), 451-455. doi:10.1007/BF03403774
- Manitoba Métis Federation. (2025). *Citizen exclusives: Early learning & child care*, Ottawa, Ontario.
- Owais, S., Ospina, M. B., Ford, C. D., Hill, T., Lai, J., Krzeczowski, J., Burack, J. A. et Van Lieshout, R. J. (2024). Determinants of socioemotional and behavioral well-being among First Nations children living off-reserve in Canada: A cross-sectional study. *Child Development*, 95(6), 1879-1893. doi:10.1111/cdev.14192

Sinha, M. (2014). [*Les services de garde au Canada*](#), Ottawa, Ontario.

Statistique Canada. (2022). [*La population autochtone continue de croître et est beaucoup plus jeune que la population non autochtone, malgré un ralentissement de son rythme de croissance*](#), Ottawa, Ontario.

Statistique Canada. (2025). [*Recours aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, enfants âgés de 0 à 5 ans*](#), Ottawa, Ontario.

Toombs, E., Kowatch, K. R. et Mushquash, C. (2016). Resilience in Canadian Indigenous Youth: A Scoping Review. *International Journal of Child and Adolescent Resilience*, 4(1), 4-32.

Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015a). [*Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir*](#), Winnipeg, Manitoba.

Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015b). [*Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*](#). Winnipeg, Manitoba.

Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015c). [*Ce que nous avons retenu : les principes de la vérité et de la réconciliation*](#), Ottawa, Ontario.

Annexe

Tableau A

Rapports de cotes corrigés en fonction du modèle avec intervalles de confiance de 95 % pour l'utilisation de services de garde, selon certaines caractéristiques sociodémographiques des enfants des Premières Nations âgés de 1 à 5 ans vivant hors réserve et de leurs parents, Canada, 2022

	Rapport de cotes	Intervalle de confiance de 95 %	
		inférieur	supérieur
Genre			
Garçon+	1,10	0,86	1,41
Fille+†	1,00	1,00	1,00
Groupe d'âge			
1 à 3 ans	1,24	0,97	1,59
4 et 5 ans†	1,00	1,00	1,00
Structure de la famille			
Ménage monoparental	1,84*	1,36	2,48
Ménage biparental†	1,00	1,00	1,00
Aucun parent dans le ménage	2,01*	1,27	3,19
Plus haut niveau de scolarité de la personne la mieux renseignée			
Diplôme d'études secondaires ou de niveau inférieur†	1,00	1,00	1,00
Études postsecondaires partielles	1,39	0,88	2,19
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	1,88*	1,44	2,46
Statut d'emploi de la personne la mieux renseignée			
La personne la mieux renseignée travaille actuellement à un emploi rémunéré ou à son propre compte	4,99*	3,87	6,45
La personne la mieux renseignée ne travaille pas actuellement à un emploi rémunéré ou à son propre compte (réf.)	1,00	1,00	1,00
Région			
Canada atlantique	1,33	0,80	2,21
Québec	4,18*	2,02	8,67
Ontario†	1,00	1,00	1,00
Manitoba	1,04	0,69	1,56
Saskatchewan	1,02	0,67	1,55
Alberta	0,86	0,60	1,24
Colombie-Britannique	1,05	0,73	1,51
Territoires	2,45*	1,30	4,63
Taille du centre de population			
Régions rurales†	1,00	1,00	1,00
Petit centre de population (de 1 000 à 29 999 habitants)	1,21	0,83	1,77
Moyen centre de population (de 30 000 à 99 999 habitants)	0,83	0,55	1,24
Grand centre de population (100 000 habitants et plus)	1,38	0,99	1,93
Statut d'Indien			
Inscrit	1,19	0,94	1,49
Non inscrit†	1,00	1,00	1,00

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† reference category

Note : En raison de la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes appartenant à la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ».

La catégorie « garçon+ » comprend les garçons, ainsi que certaines personnes non binaires. La catégorie « fille+ » comprend les filles, ainsi que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2022.

Tableau B

Rapports de cotes corrigés en fonction du modèle avec intervalles de confiance de 95 % pour l'utilisation de services de garde, selon certaines caractéristiques sociodémographiques des enfants métis âgés de 1 à 5 ans et de leurs parents, Canada, 2022

	Rapport de cotes	Intervalle de confiance de 95 %	
		inférieur	supérieur
Genre			
Garçon+	1,03	0,77	1,38
Fille+†	1,00	1,00	1,00
Groupe d'âge			
1 à 3 ans	1,82**	1,36	2,46
4 et 5 ans†	1,00	1,00	1,00
Structure de la famille			
Ménage monoparental	1,25	0,85	1,83
Ménage biparental†	1,00	1,00	1,00
Aucun parent dans le ménage	1,62	0,78	3,35
Plus haut niveau de scolarité de la personne la mieux renseignée			
Diplôme d'études secondaires ou de niveau inférieur†	1,00	1,00	1,00
Études postsecondaires partielles	2,01*	1,09	3,69
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	2,07*	1,47	2,91
Statut d'emploi de la personne la mieux renseignée			
La personne la mieux renseignée travaille actuellement à un emploi rémunéré ou à son propre compte	6,81*	4,88	9,50
La personne la mieux renseignée ne travaille pas actuellement à un emploi rémunéré ou à son propre compte†	1,00	1,00	1,00
Région			
Canada atlantique	0,88	0,41	1,88
Québec	6,15*	2,97	12,72
Ontario†	1,00	1,00	1,00
Manitoba	1,87*	1,19	2,93
Saskatchewan	1,62	0,99	2,65
Alberta	1,26	0,79	2,00
Colombie-Britannique	1,97*	1,20	3,24
Territoires	3,67*	1,36	9,88
Taille du centre de population			
Régions rurales†	1,00	1,00	1,00
Petit centre de population (de 1 000 à 29 999 habitants)	0,93	0,60	1,44
Moyen centre de population (de 30 000 à 99 999 habitants)	1,37	0,84	2,24
Grand centre de population (100 000 habitants et plus)	1,14	0,79	1,65

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : En raison de la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes appartenant à la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ». La catégorie « garçon+ » comprend les garçons, ainsi que certaines personnes non binaires. La catégorie « fille+ » comprend les filles, ainsi que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2022.

Tableau C

Rapports de cotes corrigés en fonction du modèle avec intervalles de confiance de 95 % pour l'utilisation de services de garde, selon certaines caractéristiques sociodémographiques des enfants inuits âgés de 1 à 5 ans et de leurs parents, Canada, 2022

	Rapport de cotes	Intervalle de confiance de 95 %	
		inférieur	supérieur
Genre			
Garçon+	1,22	0,79	1,87
Fille+†	1,00	1,00	1,00
Groupe d'âge			
1 à 3 ans	1,33	0,86	2,03
4 et 5 ans†	1,00	1,00	1,00
Structure de la famille			
Ménage monoparental	1,28	0,78	2,10
Ménage biparental†	1,00	1,00	1,00
Aucun parent dans le ménage	1,96	0,85	4,52
Statut d'emploi de la personne la mieux renseignée			
La personne la mieux renseignée travaille actuellement à un emploi rémunéré ou à son propre compte	6,27*	3,93	10,01
La personne la mieux renseignée ne travaille pas actuellement à un emploi rémunéré ou à son propre compte†	1,00	1,00	1,00
Taille du centre de population			
Régions rurales†	1,00	1,00	1,00
Petit centre de population (de 1 000 à 29 999 habitants)	1,76*	1,05	2,97
Moyen centre de population (de 30 000 à 99 999 habitants)	0,95	0,31	2,93
Grand centre de population (100 000 habitants et plus)	3,34*	1,50	7,42
À l'intérieur ou à l'extérieur de l'Inuit Nunangat			
À l'intérieur de l'Inuit Nunangat	0,54*	0,30	0,96
À l'extérieur de l'Inuit Nunangat†	1,00	1,00	1,00

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : L'analyse exclut les enregistrements avec des données manquantes pour l'une des variables indépendantes de chaque modèle.

En raison de la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses.

Dans ces cas, les personnes appartenant à la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ». La catégorie « garçon+ » comprend les garçons, ainsi que certaines personnes non binaires. La catégorie « fille+ » comprend les filles, ainsi que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2022.